



Compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2020

Date de convocation :
16 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de novembre, à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de monsieur Patrick BOSSON, maire.

Présents : Mesdames CHASSON Patricia, FATELO Stéphanie, JOANNESSE Anne-Marie, ROUGE-PULLON Fabienne, THIERY-AUDUBERT Brigitte, THOME Sylvette, VIGNOLLE Aurore
Messieurs BANON Léon, BOISSIER Olivier, DERONZIER Jean-Louis, ETIENNE Christian, HAUET Michel, LACHENAL Gérard, PLANCQ Thomas
Secrétaire : Mme Fabienne ROUGE-PULLON

Ordre du jour :

- 2020/48 : Autorisation à engager, à liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021
- 2020/49 : Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle B885
- 2020/50 : Promesse de vente d'un tènement à IDEIS

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de monsieur Patrick BOSSON, maire, a voté pour les sujets suivants :

- **2020/48 : Autorisation à engager, à liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte l'autorisation à engager, à liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021.

- **2020/49 : Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle B885**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletins secrets (6 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions/blancs) :

Article 1 : n'acte pas la désaffectation matérielle à l'usage du public conformément aux dispositions de l'article L2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques d'une surface de 46 m² correspondant à l'ancien emplacement des containers à déchets aujourd'hui déplacés sur un site à proximité.

Article 2 : décide de ne pas procéder au déclassement de cette surface du domaine public communal au domaine privé communal.

Le maire

Patrick BOSSON

